

# « Judo été »

En 2011, l'opération Judo Eté a remporté un vif succès : 170 structures ont mis en place une opération Judo Eté et plus de 31000 licences ont été saisies. Comme les années précédentes, la FFJDA accompagnera en 2012 les clubs, centres de vacances... et toute structure organisatrice d'animations de découverte du judo pendant la période estivale.

## **Objectif 2012 :**

**40000 licences et 1 action au minimum organisée par département.**

Les actions Judo Eté sont mises en œuvre afin de permettre aux enseignants de faire découvrir notre activité judo à de nouveaux pratiquants. Différentes formules sont possibles; il peut s'agir d'interventions régulières dans des centres de vacances, d'actions promotionnelles organisées sous forme de tournées d'été itinérantes, de cours organisés pour les vacanciers en plein air ou dans les clubs, de cours organisés pour des jeunes et/ou des adultes qui ne partent pas en vacances ... ou de toute autre formule susceptible de promouvoir la pratique du judo.

Avec les Jeux Olympiques qui auront lieu à Londres, l'été doit être pour les clubs, les comités et les ligues, l'opportunité de créer un engouement national et d'impulser une dynamique à notre discipline qui nous permette peut-être grâce à notre action sur le terrain de dépasser le cap des 800 000 licences.

## **Conditions de participation à l'Opération Judo Eté 2012**

Dans le cadre de l'opération Judo Eté, la fédération offre aux pratiquants une licence avec une assurance et un pack promotionnel.

Votre structure devra au préalable avoir été habilitée par un comité ou une ligue FFJDA et se verra ainsi attribuer un compte utilisateur et un mot de passe qui lui permettra d'inscrire les participants.

Les structures devront saisir directement leurs licences sur le site fédéral (<http://www.ffjudo.org/portal>) – Voir la procédure jointe. Seules les licences ainsi validées seront comptabilisées.

Pour que la prise de licence soit effective, il est fondamental que les noms, prénoms, date de naissance et sexe soient correctement renseignés (informations indispensables pour l'assurance). L'adresse mail est une information nécessaire et importante pour les actions de fidélisation.

La « licence été » sera active du 1er juillet au 20 septembre, il sera donc possible d'inviter les participants estivaux à rejoindre un club pour une séance d'essai dès la rentrée en bénéficiant de l'assurance.

**En résumé :**

*1 / Je suis porteur d'un projet d'animation judo pendant l'été 2012*

*2 / Cette action est encadrée par un ou plusieurs enseignants brevetés d'Etat*

*3 / J'explique mon projet et le fait valider par le comité ou la ligue de judo (Télécharger la fiche d'inscription)*

*4 / Je retourne la fiche d'inscription à la FFJDA*

*5 / La FFJDA me fait parvenir des packs Judo Eté avec les pass à faire remplir pour l'assurance des pratiquants.*

*6 / J'inscris au plus tôt (et avant le 20 septembre) les participants par le site fédéral.*

*7 / J'effectue un bilan de mon action et le retourne à la FFJDA assorti des remarques nécessaires à l'amélioration du dispositif. (Téléchargez le compte rendu Judo été)*

Afin d'être plus réactifs, l'adresse [judo.ete@ffjudo.com](mailto:judo.ete@ffjudo.com) vous permet d'effectuer les demandes de packs supplémentaires et d'obtenir des réponses rapides aux questions.

Par avance, nous vous remercions de votre participation et vous souhaitons d'excellentes opérations Judo Eté.

**Contact :** FFJDA : Isabelle LASNEL - Judo Eté

Tel : 01.40.52.16.75 / Fax: 01.40.52.16.40

Mail : [communication@ffjudo.com](mailto:communication@ffjudo.com)      **Documents**

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Fiche d'inscription              | <a href="#">Télécharger le document</a> |
| Procédure de saisie des licences | <a href="#">Télécharger le document</a> |
| Compte rendu judo été            | <a href="#">Télécharger le document</a> |